



Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2016, Université de Nantes. hceres-02037753

HAL Id: hceres-02037753

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037753>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Psychologie

- Université de Nantes

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Psychologie* est le cursus nécessaire mais non suffisant pour une pratique professionnelle de la psychologie, qui implique cinq années d'études. La licence de l'Université de Nantes a pour objectif l'acquisition de connaissances théoriques dans les différents champs sous-disciplinaires de la psychologie (cognitive, sociale, clinique, développement et psychophysiologie), l'acquisition de compétences méthodologiques et techniques et l'acquisition de compétences transversales (langues, informatique, expression écrite...). Des unités d'enseignement (UE) optionnelles obligatoires de découverte en première année (L1) sont proposées en cours magistral (psychologie, histoire des idées pédagogiques, sociologie, histoire ancienne, philosophie...). Dès la deuxième année (L2), quatre parcours optionnels préprofessionnalisants sont proposés : *Éducation, Santé, Travail et Psychologie et société*, parcours qui se poursuivent en troisième année (L3). Une passerelle vers une licence professionnelle *Métiers de l'édition* est proposée dès l'obtention de la L2. En effet des pré-requis en psychologie de l'enfant constituent un atout. En L3, un stage facultatif est possible, une UE spécifique est d'ailleurs dédiée à la préparation du stage et à son encadrement. Cette licence comprend six semestres de 30 ECTS (European Credits Transfer System) avec plus de 80 % des enseignements (1486 heures au total réparties comme suit : 540 heures en L1, 474 heures en L2, 472 heures en L3) relevant du tronc commun et environ 20 % d'enseignements optionnels (248H). Les enseignements en langue sont dispensés en L1 et L2 et sont orientés vers de l'anglais pour psychologues. En L3, cet enseignement disparaît. Sur l'ensemble du cursus de licence, la part des travaux dirigés (TD) est légèrement supérieure à la part des cours magistraux (CM). La licence est pilotée par un conseil pédagogique qui se compose des responsables pédagogiques d'année, du responsable de formation, du directeur de composante, des présidents du jury, des coordinateurs disciplinaires et des secrétaires. Ce conseil se réunit quatre fois par an.

Synthèse de l'évaluation

Le travail de production du dossier d'autoévaluation est exceptionnel à la fois sur le plan de l'analyse quantitative et qualitative, affûtée, argumentée, avec une analyse réflexive en points forts et faibles pour chaque critère d'évaluation. En l'occurrence, la maquette est cohérente avec les objectifs fixés, et épouse parfaitement le référentiel des licences en offrant une représentation équilibrée de chaque sous-discipline de la psychologie et de ses domaines d'activités. La formation est en adéquation avec le master de *Psychologie* de l'établissement bien que les parcours proposés ne correspondent pas parfaitement aux différentes spécialités du master. Un effort louable est fourni quant à la formation à la recherche. En effet, il est à noter que la méthodologie de la recherche est enseignée dès la première année et dans cinq semestres sur six, il s'agit là d'une démarche plus que louable. Dans l'environnement du bassin nantais, il s'agit de l'unique formation en psychologie proposant quatre parcours préprofessionnalisants qui ne sont pas encore suffisamment visibles et lisibles, notamment au regard des adossements aux laboratoires et/ou équipes de recherche et leurs thématiques afférentes. Il s'agit d'une licence pilote en matière d'évaluation des enseignements par les étudiants.

L'équipe pédagogique se compose de 30 enseignants-chercheurs statutaires et 49 enseignants vacataires, et même si la limitation des effectifs a été mise en place, le taux d'encadrement reste très médiocre : 34 étudiants par statutaire. Des professionnels interviennent dans le cursus sans que ne soit précisé leur nombre ni leur secteur d'activité.

Cette équipe pédagogique particulièrement dynamique est force de propositions ; elle est soucieuse de l'accompagnement des étudiants (en proposant d'ailleurs davantage d'heures d'enseignements en TD qu'en CM) et est très attentive à la lisibilité des objectifs de cette licence auprès des lycéens (l'équipe pédagogique veille à développer et rendre efficace des dispositifs visant à mieux informer les lycéens : journées portes ouvertes, participation à des forums d'orientation, dispositif « université à l'essai ») et des étudiants. Néanmoins, on peut regretter que ne soit pas analysé l'impact des quatre parcours préprofessionnalisants sur le choix du master subséquent et que l'intégration de la licence dans le champ de formation *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* (LLSHS) ne favorise pas l'établissement de passerelle avec d'autres licences.

Avec une augmentation des effectifs étudiants depuis 2013 (pourtant contingentés), les taux de réussite sont stables et remarquablement élevés : 60 % en L1.

Même si une politique de stage est en place (politique qui pourrait s'étendre à des stages en laboratoire), celui-ci reste néanmoins facultatif, l'UE qui lui est dédiée ne donne pas lieu à la validation d'ECTS et interroge sur son contenu (6 heures CM et 12 heures TD).

La place de l'international reste faible, notamment concernant l'enseignement de l'anglais et des langues en L3 en particulier. La pédagogie par l'utilisation des ressources numériques est quasi-absente.

Points forts :

- Attractivité de la formation.
- Bonne intégration à l'environnement local.
- Dynamisme et réflexivité de l'équipe pédagogique.
- Encadrement et suivi des étudiants de qualité.
- Licence pilote en matière d'autoévaluation.
- Formation à la recherche très présente.
- Taux de réussite remarquable et poursuite d'études en master en progression.
- Présence de dispositifs d'information aux lycéens.

Points faibles :

- Taux d'encadrement faible.
- Visibilité et lisibilité des quatre parcours préprofessionnalisants insuffisantes.
- Informations parcellaires concernant les professionnels.
- Passerelles apparemment inexistantes avec d'autres formations du champ.
- Caractère facultatif des stages.
- Place de l'international à amplifier.
- Les ressources numériques à finalité pédagogique sont absentes.

Recommandations et conclusions :

Les points faibles, identifiés par l'équipe pédagogique de la mention elle-même, sont fortement liés au déficit d'encadrement de titulaires. L'équipe pédagogique ne manque pas d'idées pour améliorer la formation mais ne peut raisonnablement pas mettre en œuvre l'ensemble de ces projets par manque de ressources humaines. Les quatre parcours préprofessionnalisants sont originaux mais mériteraient d'être rendus plus visibles et lisibles, en mettant en avant notamment les effectifs étudiants en fonction de leur choix d'orientation pour l'entrée en master. Cette lisibilité pourrait être renforcée à la fois, en mettant en avant l'adéquation de la licence avec les différentes spécialités du master et par les adossements aux laboratoires et/ou équipes de recherche et leurs thématiques afférentes. En outre, des informations supplémentaires concernant les professionnels seraient souhaitables pour rendre encore plus saillants les liens entre la formation fondamentale et la formation préprofessionnelle. Concernant les passerelles, des opportunités pourraient reposer sur davantage de collaborations avec le champ LLSHS de l'université. La systématisation d'un stage d'observation en L3 devrait par ailleurs être une priorité.

En outre, afin d'améliorer la place de l'international et les activités de la composante pédagogique, il serait souhaitable qu'une politique d'accueil de professeurs invités et des soutiens financiers à des projets pédagogiques spécifiques (comme cela se pratique dans certaines universités) puisse se pratiquer. Les ressources numériques à finalité pédagogique devront être développées (via les MOOC - cours en ligne - par exemple).

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le schéma général d'organisation des six semestres d'enseignement est conforme au référentiel de la licence en psychologie (chaque semestre donne lieu à l'obtention de 30 ECTS) : généraliste en L1 avec une ouverture sur d'autres disciplines (deux UE de découverte en sciences humaines et sociales - SHS) et qui offre progressivement une spécialisation avec une augmentation du volume horaire des UE de méthodologie.</p> <p>Le dossier exprime une forte volonté de lisibilité des objectifs pour les étudiants, les enseignants impliqués et les partenaires.</p> <p>Le principal objectif est d'apporter les prérequis pour une poursuite d'études en master de psychologie ou d'autres domaines des SHS. Cet objectif est soutenu par le volume important d'enseignements fondamentaux dans les différents champs sous-disciplinaires de la psychologie (cognitive, sociale, clinique, développement et psychophysiologie), par l'acquisition de compétences méthodologiques et techniques et par l'acquisition de compétences transversales (langues, informatique, expression écrite...). La part des TD est légèrement supérieure à la part des CM pour chacune des trois années de licence. Cette volonté de proximité est méritoire étant donné les effectifs en L1 (plus de 500 étudiants).</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence de <i>Psychologie</i> s'inscrit dans le champ LLSHS et est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de Psychologie de l'Université de Nantes. Cette mention est adossée au Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (LPPL, équipe d'accueil EA 4638), au Centre de Recherche en Education de Nantes (CREN, EA 2661) et à d'autres laboratoires d'autres universités (dont les noms ne sont pas précisés).</p> <p>On notera une bonne insertion dans l'environnement institutionnel (à travers des UE « découverte ») et dans l'espace régional puisqu'il s'agit de la seule formation de psychologie dans le bassin Nantais. La plus proche formation en psychologie, en termes géographique, est celle proposée à l'Université d'Angers. Au regard du nombre d'inscrits et des effectifs en augmentation, la formation est attractive.</p> <p>L'ensemble des quatre spécialités à finalité professionnelle (psychologie clinique et de la santé ; psychologie de l'enfant et de l'adolescent : développements, interaction, dysfonctionnements ; psychologie sociale et du travail ; évaluations cognitives et cliniques) et la spécialité à finalité recherche, du master de <i>Psychologie</i> de l'établissement, est en relative adéquation avec les parcours proposés en L3.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée de 30 enseignants-chercheurs (EC) titulaires (six professeurs - PR, 24 maîtres de conférences - MCF dont 11 hors classe), cinq professionnels associés à temps partiel (PAST), quatre professeurs agrégés (PRAG, dont la discipline de référence n'est pas clairement présentée) et cinq attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). La très grande majorité des statutaires sont dans la 16^{ème} section du Conseil National des Universités (psychologie), deux sont en 66^{ème} section (Physiologie) et deux en 69^{ème} section (neurosciences), ces quatre personnels étant membres de l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Nantes. Le taux d'encadrement est faible (34 étudiants/EC).</p> <p>Il y a un responsable pédagogique par année qui assure aussi le rôle de président du jury en L2 et L3. En L1, ces fonctions sont distinctes, étant donné les effectifs.</p> <p>On dispose de peu d'informations sur les professionnels (nombre, domaines d'activité...) intervenant dans la formation. Il pourrait être intéressant que ces professionnels soient issus de domaines d'activités variés, à l'image des nombreux domaines d'insertion professionnelle envisageables (santé, éducation, travail, social...).</p> <p>La licence est pilotée par un conseil pédagogique qui se réunit quatre fois par an, composé des responsables pédagogiques d'année, du responsable de formation, du directeur de composante, des présidents du jury, des coordinateurs disciplinaires et des secrétaires.</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>En 2014-2015, 527 étudiants étaient inscrits en L1, 371 en L2 et 254 en L3.</p> <p>Les taux de réussite sont élevés pour les trois années (60 % en L1, 70 % en L2, 83 % en L3) mais ces taux élevés sont à nuancer en raison de la possibilité de compensation entre UE ; ce qui selon l'équipe pédagogique elle-même, ne reflète pas « le niveau de compétences en psychologie atteint par les étudiants ».</p> <p>Bien qu'il y ait une limitation (dont l'effectif maximal n'est pas mentionné) des effectifs à l'entrée en L1 (pour des raisons de soutenabilité de la formation), depuis 2010 on observe en moyenne qu'environ 84 % des titulaires de la licence de <i>Psychologie</i> poursuivent en master. 50 % des étudiants poursuivent en master de <i>Psychologie</i> soit à Nantes soit dans d'autres universités dès lors que la spécialité n'est pas offerte à l'université de Nantes ou encore dans d'autres secteurs d'activité (masters Sciences de l'éducation ou métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, MEEF). Plus précisément, 22,5 % continuent dans le secteur sanitaire et social, 15,5 % dans le secteur de l'éducation et 11 % dans un autre secteur (non précisé).</p> <p>Aucune précision n'est donnée concernant le nombre d'étudiants qui profiterait de la passerelle vers les métiers de l'édition en L2.</p> <p>Il serait souhaitable de repérer à quel point les quatre différents parcours préprofessionnalisants de la licence déterminent le choix d'orientation dans un des masters proposés.</p> <p>La licence s'est donné les moyens de mieux connaître la population étudiante, sa réussite et son devenir par la mise en place, en 2010, d'une cellule insertion dont la mission est de mener des enquêtes sur ces différentes questions. Cette démarche mérite d'être valorisée car elle permet d'optimiser le pilotage du projet de formation.</p>
-------------------------------	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Au-delà du contact avec les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation, il est à noter que la méthodologie de la recherche est enseignée dès la première année et dans cinq semestres sur six, il s'agit là d'une démarche plus que louable. Il est même proposé aux étudiants dans le cadre de l'évaluation de réaliser des comptes rendus de recherche.</p> <p>Tous les enseignants-chercheurs sont membres titulaires de l'une des unités de recherche citées plus haut.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Des dispositifs intéressants (enseignement « métiers et pratiques de la psychologie - compétences acquises », stage volontaire et préparation du stage, tables rondes avec des professionnels, forum de l'emploi) existent en amont et en aval de l'entrée en licence et conformément aux objectifs, il s'agit principalement d'apporter un éclairage sur les métiers et les champs professionnels de la psychologie.</p> <p>Le dossier n'est pas suffisamment explicite sur le contenu des différents parcours en L2 et L3 pour évaluer la place de la professionnalisation à l'intérieur de chacun des parcours.</p> <p>En outre, le dossier n'apporte pas d'information sur les objectifs et les contenus de l'enseignement de L3 « Préparation de stage » (6 heures CM et 12 heures TD) sachant qu'il est indiqué ensuite que le stage n'est pas obligatoire.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage est préconisé dans la formation des étudiants, mais l'effectif des étudiants qui en réalisent un reste faible : 93 en L3 (pour 254 étudiants). Il serait souhaitable de favoriser voire rendre obligatoire cette expérience de préprofessionnalisation (sur le terrain ou en recherche). On se demande alors en quoi consiste l'UE stage pour les étudiants qui n'effectuent pas de stage sachant qu'aucun crédit ECTS n'est accordé...</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Les effectifs de mobilité entrante (en moyenne 10 étudiant par an) et sortante (moyenne de 10 étudiants par an) peut paraître faible mais correspond à des effectifs équivalents dans d'autres universités pour des étudiants en licence de <i>Psychologie</i>.</p> <p>La formation en anglais adapté pour les psychologues (deux semestres de 18 heures TD en L1 et L2) est intéressante pour favoriser la mobilité internationale mais, paradoxalement, cette dernière est limitée à</p>

	<p>destination des pays anglophones alors que la composante a peu de partenariats dans des pays anglophones. Le volume horaire d'anglais paraît faible (36h) et mal réparti puisque les étudiants en L3 passent une année universitaire sans enseignement en langue (sans que des éléments explicatifs ne soient mentionnés).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Il est mentionné que « l'inscription des étudiants en L1 est de droit pour tous les bacheliers du secteur géographique (départements de la Loire Atlantique et de la Vendée) sous réserve de la capacité d'accueil de la faculté ». Alors qu'aucune sélection n'est légale en L1, il serait nécessaire sur ce point d'expliquer comment se fait le recrutement des étudiants dès lors que la capacité d'accueil est dépassée. On ignore d'ailleurs quelle est la capacité d'accueil retenue.</p> <p>Le dispositif d'aide à la réussite est bien maîtrisé à la fois pour les lycéens et les étudiants : l'équipe pédagogique veille à développer et rendre efficace des dispositifs visant à mieux informer les lycéens (journées portes ouvertes, participation à des forums d'orientation, dispositif « université à l'essai »).</p> <p>On note également une évaluation positive et la pérennisation des dispositifs visant à favoriser la réussite des étudiants : UE « Réussite Licence », enseignant référent, entretien individuel réalisé par ce dernier, soutien avant le contrôle continu... On peut regretter que l'intégration de la licence dans le champ de formation LLSHS ne favorise pas l'établissement de passerelles avec d'autres licences et licences professionnelles du champ.</p> <p>On ignore ce qui est fait concernant l'accueil des étudiants réorientés.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Des efforts sont à poursuivre dans le domaine du numérique : outre la plateforme Moodle (cours en ligne, examens, archives...), des projets sont en cours sur l'utilisation des nouvelles technologies, sans qu'ils ne soient précisés.</p> <p>Des aménagements sont prévus pour les étudiants sous contraintes (dispense d'assiduité, adaptation aux emplois du temps, salle individuelle pour le passage des examens...).</p> <p>Des validations d'acquis d'expérience sont possibles pour intégrer la formation.</p> <p>Il n'existe pas à ce jour de formation à distance, même si un projet avait été élaboré en 2014. Par manque de ressources humaines, ce projet n'a pas abouti.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont conformes et cohérentes avec les objectifs de la formation (60 % de contrôles continus (CC) et 40 % d'examens terminaux (ET) en L1 ; 50 % CC et 50 % ET en L2 et L3) impliquant une diversité des évaluations : QCM, sujets de réflexion, exercices, dossiers, comptes rendus de recherche, exposés oraux... Un groupe de travail a permis la révision du format des QCM en L1 (il n'est pas notifié si les QCM rendent compte d'une matière ou s'ils sont généralisés à l'ensemble des UE).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences passe par l'utilisation du Carnet de Route université et professionnel, dispositif mis en place par l'Université de Nantes (ce qui est rare). Il n'est pas vraiment précisé si, dans ce cadre, l'étudiant construit réellement son projet professionnel.</p> <p>Le dossier ne précise pas si ce carnet de route fait l'objet d'une évaluation ou s'il est mis en relation avec les évaluations des enseignements portant sur le projet professionnel.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>La cellule insertion, mise en place par l'établissement depuis 2010, réalise des enquêtes sur le devenir des étudiants. Le devenir des diplômés est analysé. Au bilan, l'insertion professionnelle de la grande majorité des étudiants est en parfaite adéquation avec leur formation initiale.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La qualité de la formation est évaluée par deux dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un conseil de perfectionnement constitué d'EC, d'étudiants et de représentants des milieux professionnels. Il se réunit deux fois par an. - un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. <p>Ce dispositif d'évaluation par les étudiants semble d'autant plus pertinent que des améliorations sont envisagées par l'université, qui</p>

	<p>s'appuie sur l'UFR de Psychologie pour tester de nouvelles solutions et procédures.</p> <p>Le faible taux de participation à cette évaluation (20 % à 30 %) pose cependant la question de sa représentativité.</p> <p>La présentation des modalités d'autoévaluation et de ses résultats est succincte et ne permet pas d'identifier précisément l'organisation du processus et sur quelles réflexions et actions elle débouche.</p>
--	---

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence : psychologie

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Il n'y aura pas d'observation pour cette formation.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY